

Encadrant technique d'insertion

RNCP39794 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44569, 44061, 44092
Code(s) ROME	K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

96 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 87 à former et organiser l'évaluation et 9 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCORDS-MAJEURS-COACHING-FORMATION	41088425800113	Former et organiser l'évaluation
A.C.G.D.	52490818300055	Former et organiser l'évaluation
ADONIS - ROSE CARMIN	45125756200111	Former et organiser l'évaluation
ADREC	83501285700016	Former et organiser l'évaluation
AFLOKKAT	52229814000032	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former

Liste complète des 96 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39794-encadrant-technique-d-insertion/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'encadrant technique d'insertion assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de salariés en insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services.

ACTIVITÉS VISÉES

L'encadrant technique d'insertion vise l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Sous la responsabilité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production dans le respect de la démarche de développement durable de la structure.

Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives.

Il s'appuie sur des outils numériques de gestion de la production de la structure. Il répartit le travail en tenant compte des compétences et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion en prenant en compte leurs spécificités, notamment d'éventuelles situations de handicap dans une démarche inclusive. Il présente le travail et explique les règles de fonctionnement. Il informe les salariés des règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion ainsi que la motivation de ses membres. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe en lien étroit avec les acteurs internes à l'accueil, à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion.

Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins en situation de travail et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion.

Il travaille en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés.

Il partage en interne les informations et analyses sur la situation et les évolutions des salariés en insertion lors d'échanges, réunions et bilans. Il renseigne les outils de suivi. Il alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il identifie les informations pertinentes relatives aux salariés en insertion à communiquer aux acteurs internes ou externes impliqués dans leur parcours en respectant les règles de confidentialité.

L'encadrant technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production.

Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques et des contenus. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels.

L'encadrant technique d'insertion inscrit ses activités dans les missions de la structure et respecte les principes éthiques du métier. Il intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies par la structure. Il exerce son activité dans la structure ou sur les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production.

L'encadrant technique d'insertion est en contact principalement avec les salariés en insertion de la structure. Il est en relation avec les services techniques internes ou externes. Il échange régulièrement sur les situations, comportements et évolutions des personnes avec le Conseiller en insertion professionnelle (CIP) ou l'Accompagnateur socio professionnel (ASP) et les autres acteurs internes impliqués dans le parcours et le suivi du salarié en insertion. Il peut également être en relation avec les clients et commanditaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
 - Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
 - Organiser une activité de production en structure d'insertion
 - Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
 - Encadrer une équipe de salariés en insertion
2. Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
 - Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
 - Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
 - Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
3. Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion
 - Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
 - Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
 - Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Blocs de compétences

RNCP39794BC01 — Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
Organiser une activité de production en structure d'insertion
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
Encadrer une équipe de salariés en insertion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve se déroule en deux temps :

1. Présentation orale par le candidat de son dossier consacré à l'activité 1 (5 minutes).
En introduction, le candidat présente oralement le contexte (type de structure, nature de l'activité de production, public).
Puis il décrit succinctement le rôle de l'ETI dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe et sa contribution à la relation client.
2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale (40 minutes).
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

RNCP39794BC02 — Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 45 min

L'épreuve se déroule en deux temps :

1. Présentation orale par le candidat de son dossier consacré à l'activité 2 (5 minutes)
En introduction, le candidat présente oralement le contexte et le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion.
2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale (40 minutes).
Durée totale de l'épreuve pour le candidat
00 h 45 min

RNCP39794BC03 — Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. En amont de la date prévue pour la mise en situation, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance. Ce dossier de 4 à 6 pages est remis au jury le jour de l'épreuve, avant l'animation de la séance d'apprentissage.

Il contient :

1. L'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ;
2. Les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ;
3. Les objectifs pédagogiques de la séance ;
4. Les critères d'évaluation ;
5. Le scénario pédagogique de la séance avec indication des contenus et des méthodes pédagogiques mises en œuvre ;
6. Les difficultés d'apprentissage possibles et les solutions pour y remédier ;
7. La liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ;

8. Les modalités et outils d'évaluation prévus.

Pendant 45 minutes, le candidat anime la séance devant le jury avec deux apprenants.

Entretien technique : 00 h 45 min

Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation, en trois temps :

1. Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes).

2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique (5 minutes).

3. Le jury le questionne ensuite (30 minutes) :

- sur sa prestation et sur le dossier de préparation de la séance ;
- sur sa pratique de préparation et d'animation de séances d'apprentissage dans la structure dans laquelle il a exercé ou réalisé sa période en entreprise ;
- sur sa pratique et sa connaissance de l'évaluation des acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion..

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Le secteur de l'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion (ACI), entreprises d'insertion (EI), régies de quartier)
- L'encadrant technique d'insertion peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations
- L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des entreprises adaptées (EA) ou des établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) sous réserve d'une adaptation à ce secteur

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- encadrant technique d'insertion
- encadrant technique
- encadrant de chantier d'insertion
- encadrant en entreprise d'insertion
- encadrant technique d'activités d'insertion professionnelle
- encadrant technique d'insertion socioprofessionnelle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 599 €
Selon la branche	6 221 € – 7 122 €
Prise en charge	Branches concernées
6 599 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 122 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
7 096 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 221 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/11/2029
Date de dernière délivrance possible	08/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	351	6	66 %	59 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34336

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34336, RNCP37275, RNCP39099

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39794/>

Où se former

Formations référencées	78
------------------------	----

Organismes	31
Régions couvertes	15
Prix indicatif	700 € – 13 500 €
Durée	117 – 1050 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	12
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	10
Régions couvertes	5
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	10
Formations à distance	4
Sessions	de 01/2025 à 11/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	68
Parcours menés à terme	36
Taux d'achèvement	53 %
Période	02/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	84
Montant total engagé	342 560 €
Coût moyen par dossier	4 078 €
Durée moyenne	642 h
Période	01/2025 – 08/2026
France compétences	58 %
France Travail	30 %
Entreprise	6 %
Régions	5 %
Reste à charge titulaire	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

